

Critique de la critique sur la prestation de Nkurunziza à Bruxelles

@rib News, 06/11/2009A QUOI SERT LA RHETORIQUE DU SUPPLICE ? Par Stanislas Bigirimana Je viens de lire le texte intitulé « Tout n'est pas rose au Burundi, Monsieur le Président Nkurunziza, un minimum d'humilité et renoncer à son pouvoir ». L'auteur est inflexible, c'est la première fois, et certainement la dernière et la rencontre est décevante sur tous les points de vue. Ensuite il s'attaque nommément et ironiquement au « tr's respecté ambassadeur Laurent Kavakure. » Son texte me reste perplexe quant à ses motivations profondes car je ne saurais les cerner mais il relève que le président a été accueilli par des démonstrations quelque soit le nombre des manifestants. Je me demande si en disant que c'est une réalité qui ne crève pas les yeux, il est trompé et il voulait dire c'est une réalité qui crève les yeux.

Cependant, je pense que si les manifestations sont l'expression de la « volonté commune » dont parle Jean-Jacques Rousseau, pourquoi on ne tiendrait pas le nombre en question ? L'auteur n'a vu plusieurs fois moins de dix personnes, souvent membres d'une même famille, manifester devant les bureaux de l'Union Européenne pour telle ou telle cause n'est pas moi de les juger) mais je voudrais rappeler à l'auteur que la démocratie est et a toujours été un jeu d'équilibre. Comme on ne peut pas trouver l'unanimité, on va se plier à la volonté de la majorité. Dans le contexte burundais, la pléiade d'associés vite la majorité avec l'ethnie Hutu mais moi je parle de la majorité des voix exprimées où viennent, d'ailleurs il est impossible de déterminer si une voix vient d'un Hutu ou d'un Tutsi car ce que je sais au Burundi le vote est secret et il sera même de plus en plus contestables de classer les Hutu et les Tutsi en terme de majorité/minorité car le dernier recensement de la population a omis l'ethnie comme critère d'identification. L'auteur mentionne la lettre de Pacelli Ndikumana et fait la liste de certains faits qui seraient étonnants (Il a le droit de s'étonner, comme tout être humain dont la réalité ne répond pas aux attentes) mais il reste ambigu. Quand il nous dit si ces faits sont réels ou non et nous en fournisse des preuves. Il cherche les cheveux dans la soupe en observant minutieusement les gestes du président et de sa déclamation, il relève que les présentations n'ont pas été totales et caractérisent les présents d'objets de décoration (une insulte à mon avis, par conviction personnelle, je ne saurais caractériser une autre personne d'objet, que ce soit un objet de décoration ou de vénération) et semble être irrité par les phrases en Swahili (quand il ne comprend peut-être pas). Il insiste que le « zélé Albert » a balisé en demandant que les gens posent des questions « constructives » et déduit « donc qui ne fâche pas » ? Il n'y a pas de lien de causalité ou de causalité entre « constructif » et « qui ne fâche pas » donc sa déduction est fautive. Il donne une leçon de politologie « Mais une réalité est qu'en politique, il faut écouter et laisser les gens s'exprimer et si on est un bon orateur tirer des leçons et surtout des idées de ces apports des membres de la diaspora » Une fois encore, il prend ses opinions pour des lois universelles. Le contraire de sa position en politologie n'est pas moins vraie : « si on est un bon politicien il faut savoir s'exprimer et convaincre les autres que son point de vue est le meilleur et qu'en cas de victoire faudrait voter sur le candidat qui championne ce point de vue. » L'écoute est important quand on occupe une position de responsabilité mais ce n'est pas le seul critère qui distingue les bons politiciens des mauvais. Il parle de « ceux qui avaient un look non intellectuel », je sais qu'au pays natal la majorité des paysans pauvres ne parviennent pas à s'habiller et à se chauffer convenablement (ceux qui se chaussent du moins) et que la travail de la terre ne leur permet pas de garder leurs vêtements toujours propres. Dans ce contexte, les « intellectuels » un terme utilisé de tort et de travers au Burundi pour désigner des burundais qui ont fréquenté un certain niveau de l'école secondaire et non les producteurs « des idées qui mènent le monde » peuvent être se distinguer par leur accoutrement. Cette insistance sur le « look non intellectuel » rappelle l'horreur causée par l'accession des « va-nu-pieds » au pouvoir de certaine dame. Mais un look intellectuel en occident ? nous avons besoin d'un peu plus de détails et d'illustrations d'ailleurs, même si les personnes dont l'auteur parle étaient réellement non-intellectuels, il n'y a aucune disposition ou de facto qui stipule que les non-intellectuels perdent leur citoyenneté et n'ont pas le droit de poser des questions au président de leur pays. Même des étrangers, des journalistes par exemple, ont le droit de poser des questions au président de la République dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Si l'auteur croit que les membres de la diaspora ont un statut spécial et que leurs opinions priment, je suis d'un avis différent. Les membres de la diaspora peuvent et doivent contribuer d'une façon significative à l'édification de la nation. C'était donné que certains (je ne dis pas la majorité car je n'ai pas les statistiques) ont des compétences de plus haut niveau. Cependant, on a l'impression que les partis politiques les courtisent pour qu'ils contribuent financièrement et fasse un peu de lobbying. Dans une démocratie, aucun citoyen n'a un statut spécial car la démocratie comme jeu des nombres se ramène aussi à la formule « une personne une voix ». Enveloppé dans une arrogance inouïe, il conclut que « les questions étaient d'un niveau très bas à l'égard de ceux qui les ont posées » il ne nous dit pas quel critère il utilise pour classer des êtres humains comme les uns comme « hauts » et les autres comme « bas » ! L'égalité naturelle entre les êtres humains était au centre de la pensée française dont la plupart des démocraties modernes s'inspirent. Son objectif était d'abolir les privilèges de naissance nobles et les privilèges de droit divin du clergé. Plus tard, les auteurs de la Déclaration Universelle des Droits n'ont pas trouvé mieux, le slogan de la révolution française « tous les hommes naissent libres et égaux » est devenu le premier article de la déclaration universelle des droits de l'homme. Même la démocratie américaine qui reconnaît que humainement elle ne peut pas évaluer l'égalité des moyens et conditions, elle se targue de donner à tout le monde « l'égalité des chances » (equal opportunity) L'auteur fustige l'habitude du Président de prôner le patriotisme pas ce en quoi cela est mauvais ! L'auteur nous refait la liste auquel nous sommes habitués : massacre de Musinga, emprisonnement du Président Ndayizeye et torture de Kadège, la vente du Falcon, les assassinats ciblés (sans nous livrer les noms des assassins et des victimes) la création des milices. Sans banaliser le crime, l'auteur pourrait se demander, d'un autre point de vue, les crimes du CNDD-FDD pendant cinq ans sont si peu qu'on peut les citer de mémoire ? Pourtant je reste de l'avis, que les victimes devraient se remettre à la justice car l'impunité crée un cycle vicieux où la violence engendre la violence. Il faut avoir une vision à long-terme de la nation, bien que la transitions nous

ait habitués des gouvernement qui viennent et qui partent. Si des membres du CNDD-FDD ont commis des crimes, il devraient répondre nommément et individuellement devant la justice comme criminels et non pas comme membres d'une organisation politique. S'il y a des organisations qui ont des visées criminelles, la loi peut les frapper d'interdiction. Je n'ai aucun problème si demain les victimes ou leurs familles qu'ils soient de « Muyinga », le Président Ndayizeye, Kadeg et la multitudes des burundais, les centaines de milliers de victimes sans nom, qui n'ont pas eu le privilège qu'on parle leur sort à la radio ou qu'on en montre les images à la télévision, prennent le chemin du tribunal. L'on me dira qu'à longterm que le CNDD-FDD est là, il n'auront pas de justice équitable. Mais la question de la justice équitable au Burundi est plus vieille que le CNDD-FDD et il faut analyser les problèmes en profondeur en termes d'objectifs et de voies et moyens au lieu de juste pointer du doigt à tel groupe politique ou comme le font certain au groupe ethnique différent du leur. Si nous devrions résoudre nos problèmes en changeant de président, nous n'aurions plus de problèmes car depuis 1966 à nos jours nous en avons eu huit ! Dire que le président a menti « devant des centaines d'intellectuels » (hâ revient encore !) alors que le Ministre de l'énergie est menacé de motion contredit son propos ! C'est mon avis très important dans la voie de la démocratisation si des ministres sont appelés à rendre compte de la manière dont ils exercent leurs fonctions et recevoir des sanctions commensurables à leur degré de performance. Ici le mot « sanction » ne signifie pas seulement « punition » mais aussi « récompense » car, j'assume notre intellectuel au « look intellectuel » sait que des études par exemple peuvent être sanctionnées par un diplôme. Je suis d'accord avec l'avis que le Président devrait chercher des voies de résoudre le problème de la dépendance extérieure. Mais comme il est intellectuel aussi bien dans son intellect que sans son « look » il devrait savoir que des pays pauvres comme le Burundi reçoivent une assistance budgétaire des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Mais aussi, comme il classe les gens en « hauts » et « bas », j'assume qu'il est « haut » non seulement intellectuellement mais aussi financièrement, en cette il pourrait contribuer à réduire cette dépendance en investissant au pays natal et en payant les taxes à l'Etat (je dis bien à l'Etat et non au gouvernement car il ne faut pas confondre les deux). Et si le Président Nkurunziza devait remettre le tablier, comme l'auteur le suggère, il y a là aussi des procédures à suivre, si l'auteur sérieux avec ses conclusions je peux lui faire quelques suggestions : (1) convaincre les membres du CNDD-FDD de ne pas le présenter comme candidat, (2) faire campagne son candidat préférentiel de telle façon que la partie de l'électorat pense voter pour Nkurunziza change d'avis, et (3) comme il est élécteur, il a le dernier mot, il pourrait juste ne pas voter pour lui, dans l'espoir, que Nkurunziza soit battu avec la différence d'une voix (cela peut arriver). Du reste, sera élu président de la république celui qui recueillera la majorité des voix exprimées comme le stipule la constitution. Le jeu des nombres auquel nous a habitués le monde moderne peut être cruel qu'il se présente sous forme des résultats d'élection, d'un examen, d'un match de football ou encore d'un extrait bancaire ou des factures à payer.